

LA SUPPRESSION DE BARRIÈRES FISCALES OUVRE LA VOIE À UN FLUX DE CAPITAL ÉTRANGER POUR LE SECTEUR DES BIOTECHNOLOGIES

Les modifications apportées à l'article 116 s'avèrent un pas dans la bonne direction dans la création d'une bioéconomie

OTTAWA (le 4 mars 2010) – La suppression des barrières administratives en vertu de la Convention fiscale Canada-États-Unis, pour des investissements comme ceux effectués par des fonds de capitaux de risque étrangers, est accueillie avec joie et favorisera les investissements dans les entreprises canadiennes en biotechnologie, selon l'association professionnelle BIOTECCanada.

"Nous sommes satisfaits des modifications apportées à l'article 116, modifications qui furent recommandées par BIOTECCanada et plusieurs autres intervenants du milieu, a indiqué Peter Benders, président et chef de la direction de BIOTECCanada. Ces changements se traduiront par un incitatif qui favorisera l'investissement dans nos entreprises canadiennes novatrices. Ils étaient nécessaires au maintien de la croissance de nos compagnies émergentes et au cheminement des idées du laboratoire au marché."

Les modifications apportées à l'article 116 mettront fin à la nécessité d'effectuer une double déclaration de revenus et réduiront les délais administratifs, deux facteurs ayant eu pour effet de décourager plusieurs fonds de capitaux de risque et institutionnels à investir dans les entreprises canadiennes en biotechnologie.

BIOTECCanada a appelé le gouvernement à amender la section 248 de la Loi de l'impôt sur le revenu, afin d'exempter d'impôts les actions des entreprises privées et de mettre en place des incitatifs visant à attirer les investisseurs étrangers au Canada.

Le budget a de plus reconduit le financement ciblant la recherche en phase préliminaire, par l'entremise de conseils subventionnaires dont l'IRSC et Génome Canada, ce qui s'avère fort stimulant pour l'économie de l'innovation. BIOTECCanada salue aussi l'annonce d'un montant de 600 millions \$ réparti sur trois ans, qui vise à soutenir le développement du secteur de l'innovation et à attirer une main-d'oeuvre compétente, renforçant ainsi notre expertise mondiale en matière de recherche et développement. BIOTECCanada accueille aussi favorablement l'annonce du gouvernement à l'effet qu'un examen exhaustif de toutes les avenues de financement fédéral en recherche et développement serait entrepris, afin de bonifier la contribution du gouvernement fédéral à l'innovation et aux opportunités d'affaires. En cette époque où la compétition ne cesse de croître à l'échelle du globe, il importe que le Canada puisse être en mesure d'établir de nouvelles façons d'améliorer sa propre compétitivité. L'emphase que le gouvernement porte sur l'innovation envoie certes un message clair à nos compétiteurs sur l'échiquier mondial.

BIOTECCanada a souligné que la biotechnologie joue un rôle de plus en plus important dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Le domaine consacre annuellement 1 milliard \$ à la recherche de façon directe et sa contribution au PIB, par l'entremise de la bioéconomie, se situe à 6,4 % (soit 78,3 milliards \$). L'envergure d'une telle contribution surpasse celle des secteurs de l'automobile et de la foresterie, démontrant ainsi l'important rôle transformationnel des applications biotechnologiques

Contact: Kasia Majewski, BIOTECCanada
Tél. : 613-230 5585, poste 257 Cell. : 613-219-2770 kasia.majewski@biotech.ca

À PROPOS DE BIOTECCanada www.biotech.ca

BIOTECCanada se consacre au développement commercial durable de la biotechnologie au Canada. Elle est une association nationale financée par l'industrie qui compte plus de 250 sociétés membres. Elle représente les multiples acteurs de la biotechnologie, notamment les entreprises émergentes et établies des secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'industrie, ainsi que les établissements universitaires et de recherche et d'autres organisations connexes.

